

La liste UNIS POUR AGIR



Marjorie Buscato, André Jallet, Sophie Albaz, Jean Louis Molina, Bernadette Capdeville, Romain Destarac, Sophie Meulet, Marine Fouquet
Lionel Moreau, William Chevrel, Gisèle Babin, Alain Yong, Francis Minuzzo, Karim Lemradji
Serge Soulet, Victoria Astegno, Franck Gury, Sophie Le Gloannec, Thierry Fourcassier, Martine Agasse, Monique Del Sal, Isabelle Etienne
Philippe Meceguer, Soufia Fezzani, Hafid Slamnia, Régine Galindo, Jean Soumeillan, Henriette Mohamed, Vincent Valente

LE DIALOGUE : En quelques années, notre ville a perdu beaucoup de son âme et de sa douceur de vivre, principalement à cause d'une équipe municipale distante de ses administrés.

Nous voulons aujourd'hui restaurer le lien social, être plus proches des Saint-Joryens et remettre de la convivialité dans les rapports humains.

Le développement de notre commune ne peut se faire qu'en partenariat avec ses habitants.

- nous établirons donc des permanences régulières des élus municipaux.
- nous créerons des commissions extramunicipales ouvertes à toutes celles et ceux qui le souhaitent (Commissions : « qualité de vie des quartiers », « séniors », « santé », « jeunes », « partenariat et développement des entreprises locales », « partenariat et développement agriculture locale ».)
- nous engagerons la discussion et la concertation avec les Saint-Joryens pour toute question importante, pour définir ensemble les projets structurants.

Vous ne trouverez dans ce document qu'une synthèse de nos propositions. La totalité de nos projets, et les dossiers avec les annexes, sont en ligne <http://thierryfourcassier.wordpress.com>. Vous pouvez demander copie papier de la totalité des dossiers à agasse.martine@wanadoo.fr ou au 06 74 12 02 30.

La liste UNIS POUR AGIR avec Thierry Fourcassier



- 45 ans, marié 5 enfants, Professeur de Physique Chimie
 - Elu au Conseil d'administration du Collège de Saint-Jory
 - Conseiller Municipal tête de liste sortant Unis Pour Agir
 - Politique : UMP
- Président du Groupement Parents d'élèves élus aux conseils des écoles publiques
 - Trésorier adjoint UDAF 31 et Membre Conseil d'administration de la CAF
 - Secrétaire Général de l'Union Fédérale des Anciens Combattants



Notre démarche se voulant constructive et pédagogique, chaque thème sera traité en 4 parties :

- **Rappel de nos propositions de 2008.** Vous aviez alors voté, à 31 voix près, pour nos propositions. A ce titre, vous pourrez ainsi pleinement comparer les projets des différents candidats et constater que plusieurs de nos projets inédits de 2008 sont maintenant copiés par des candidats de 2013.
- **l'état des lieux :** le constat de la situation actuelle de notre commune, la position de Saint-Jory selon une étude de la dépêche de 2011 sur le thème traité, et notre position sur ce thème
- **nos propositions pour 2013 :**
 - nous connaissons tous l'urgence pour Saint-Jory de sortir de l'impasse, plusieurs de nos engagements seront mis en application dès notre élection
 - grâce aux commissions extra municipales que nous créerons au lendemain de notre élection, des tables rondes seront mises en place avec toute la population sur tous les dossiers en cours afin de les adapter ainsi que nos propositions pour 2014
- **nos propositions pour 2014 – 2020 :** suite aux tables rondes avec l'ensemble de la population, les projets pourront enfin se développer en toute sérénité et transparence.

Sommaire :

Page 1 :	photo de l'équipe municipale Unis Pour Agir
Page 2 :	Démarche et Sommaire
Page 3 – 4 :	La qualité de la vie à Saint-Jory
Page 5 - 7 :	Le pôle « Transport – Desserte »
Page 8 - 9 :	Le pôle « Voirie – Réseaux »
Page 10 - 12 :	Le pôle « Urbanisme et Aménagement du Territoire »
Page 13 - 20 :	Le pôle « Politique sportive et culturelle »
Page 21 - 23 :	Pôle « Social »
Page 24 - 25 :	Pôle « Scolarité et Education »
Page 26 :	Pôle « Environnement »
Page 27 :	Pôle « Agricole »
Page 28 :	Les finances communales

La qualité de la vie à Saint-Jory

JEAN SOUMEILLAN

- 63 ans
 - Eleveur et agriculteur
 - Membre de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural et de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
 - Conseiller Municipal : commission environnement



Comment décrire Saint-Jory aujourd'hui ?

Quels qualificatifs viennent spontanément à l'esprit ?

Vous rappelez vous la dernière fois où vous avez dépeint fièrement Saint-Jory à des amis ? Quels critères avez-vous avancés pour vanter notre commune ou pour faire s'extasier des proches ?

Pourquoi les réponses sont-elles si difficiles à trouver ? Ce constat est conforté par l'enquête du journal la Dépêche du Midi 2011 sur le critère « Qualité de vie » :

Résultat : Saint-Jory classée en 35^{ème} position sur 37 communes

Ce sentiment est malheureusement général. Même les agences en urbanisme, à maison et terrain équivalent, constatent une décote si l'habitation est située sur Saint-Jory.

Cet état d'esprit est dommageable pour tous car notre commune possède de nombreux avantages et un fort potentiel de développement mais jusqu'ici peu et mal exploité.

Nous devons donner aux habitants les raisons d'être fiers de Saint-Jory

Depuis plus de 15 ans, le développement de Saint-Jory est réalisé au coup par coup, sans vision globale. A ce jour, l'étalement anarchique de petits lotissements sans assainissement collectif prévu, certains réalisés sans même les voiries adéquates ni aucune sécurité prévue, sème le trouble sur le bien fondé de certains projets.

Au delà de toute polémique, cette situation est un état de fait et seule une véritable réflexion amenant à une vision d'ensemble permettra de rééquilibrer équitablement les deux côtés de Saint-Jory

1	COLOMIERS	2
2	BLAGNAC	1
3	MURET	3
4	BALMA	6
4	TOURNEFEUILLE	7
6	CUGNAUX	9
7	CASTANET-TOLOSAN	5
8	PLAISANCE-DU-TOUCH	17
9	L'UNION	4
10	VILLENEUVE-TOLOSAN	24
11	RAMONVILLE-SAINTE-	8
12	PIBRAC	27
13	CORNEBARRIEU	16
14	PORTET-SUR-GARONN	11
15	GRENADE	13
16	CASTELGINEST	18
17	FONSORBES	22
18	SAINTE-JEAN	15
19	LABARTHE-SUR-LEZE	23
20	SAINTE-ORENS-DE-GAM	14
21	AUCAMVILLE	12
22	FENOUILLET	25
23	SAINTE-LYS	26
24	LABEGE	10
25	QUINT-FONSEGRIVES	19
26	BRUGUIERES	21
27	LAUNAGUET	30
28	LEGUEVIN	33
29	FONTENILLES	38
30	LA-SALVETAT-SAINTE-GI	31
31	SAINTE-ALBAN	20
32	SEYSSES	34
33	ROQUES-SUR-GARONN	32
34	ESCALQUENS	28
35	SAINTE-JORY	35
36	FROUZINS	37
37	MERVILLE	40
-	GRATENTOUR	39
-	BEAUZELLE	29
-	EAUNES	40
-	MONDONVILLE	42
-	PINS-JUSTARET	36

La qualité de la vie à Saint-Jory

GISELE BABIN

➤ 36 ans

➤ animatrice centre de loisirs et aide à la personne

➤ Parent d'élève des écoles publiques Groupement Parents



Redynamiser et équilibrer Saint-Jory en développant ses points forts Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité.

Une ville, c'est d'abord un centre ville. Il faut donc en aménager un, enfin, en pensant « Développement durable ».

Nos engagements :

- **aménager un grand jardin public au centre ville**, véritable poumon vert de la commune et lieu de rencontres entre les générations. Les travaux engagés, avec la nouvelle route et le nouveau parking au beau milieu, balafrent et défigurent le site actuel. Le prix de la fontaine à 80 000 euros que veut faire acheter le maire est exorbitant et frôle l'insulte par rapport au coût de la vie d'aujourd'hui. Aménager cet espace, oui bien sûr, mais avant tout dans le respect des deniers publics en réintégrant tout d'abord une aire de jeux multi-âges, lieu d'échanges intergénérationnels.
- **aménager un second jardin public**, de l'autre côté du village, à Beldou. Habiller de bois l'actuel tri sélectif afin de mieux l'insérer dans le site et y créer un véritable parking.
- aménager et sécuriser le lac de l'école maternelle,
- créer une zone de loisirs et aménager les lacs entre le Canal du Midi et la Garonne.
- sécuriser la traversée de l'ancienne RN 20. Fleurir les lieux publics de Saint-Jory ainsi que les bas-côtés de la RD 820 afin que les conducteurs et leurs passagers gardent une meilleure image de la traversée de notre commune.
- favoriser les accès piétonniers
- trouver enfin une solution intercommunale pour dévier l'important trafic des camions, source de nuisances sonores et de pollution au centre ville et aux abords des écoles.
- Aménager les aires de jeux et les sites publics : aire de jeux aux « Martres », création d'un lieu de vie dans le lotissement « Moulin à vent », création d'un site paysager entre « Monné Decroix et le Canal ».

Le pôle « Transport – Desserte »

JEAN LOUIS MOLINA

- 49 ans
 - Chef d'entreprise
 - Membre de 2 clubs d'entreprise et d'un club exclusivement du bâtiment
 - Conseiller Municipal : Commission travaux



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- remettre réellement en état la voirie du centre ville,
- améliorer les routes et les chemins existants,
- créer des trottoirs et des pistes cyclables jusqu'aux lotissements existants,
- sécuriser les déplacements en luttant contre les excès de vitesse, en mêlant la prévention et la répression,
- améliorer l'éclairage public sur certains axes,
- rester vigilants sur le tracé de la jonction Aéroport de Blagnac - Eurocentre, qui bien que très positive pour notre commune avec la création notamment d'un pont sur l'ancienne RN 20, peut aussi être une source de nuisances pour le lotissement Les Martres et ses riverains et le chemin de la Pignole. La Liste « Unis pour agir » s'engage à une totale transparence sur ce sujet contrairement à l'équipe sortante.
- aménager un parking adapté aux besoins entre la gare SNCF et le Canal du Midi,
- améliorer la signalétique de notre commune,
- mettre en place des navettes quotidiennes avec le minibus de la commune en attendant la desserte d'une ligne de bus régulière de Toulouse et son agglomération,

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

Concernant les bus : Malgré l'engagement de la municipalité « La création d'une ligne de BUS TISSEO / 30 courses par jour », aujourd'hui, le constat :



- Des villes plus proches de Toulouse que Saint-Jory comme Gagnac, Bruguières, Gratentour, Lespinasse sont desservies vers Toulouse par TISSEO.
- Des villes plus éloignées de Toulouse que Saint-Jory comme Castelnaud, Grenade, Fronton, Bouloc ... sont desservies vers Toulouse par les lignes HOP du Conseil Général

Le pôle « Transport – Desserte »

SOPHIE LE GLOANNEC



- 39 ans, Commerçante / technicienne Qualité puis Logistique chez Citroën région parisienne pdt 10 ans, puis technicienne Ordonnancement et Logistique chez Goodrich Aerospace
 - Soutiens scolaires en anglais au sein de l'antenne départementale (Yvelines-78) de la CSF (confédération syndicale des familles)
- Elue déléguée parents d'élèves collège Ste Geneviève



- Le Boulevard Urbain Nord (BUN) doit relier, à l'horizon 2014, Bruguères à Toulouse-Borderouge en connexion avec la ligne B du métro en intégrant un transport en commun en site propre.
- Dans le Plan de Déplacement Urbain, à l'horizon 2020, Saint-Jory n'est toujours pas desservie.
- Conclusion : Saint Jory semble oubliée et isolée

Concernant les trains et la gare : Malgré l'engagement de la municipalité à « faire aboutir le projet d'un passage souterrain pour sécuriser l'accès à la gare » et « créer pour la gare SNCF un parking supplémentaire entre la voie ferrée et le Canal. », aujourd'hui le constat :

- **RIEN :** ni au niveau du parking supplémentaire promis, ni au niveau du passage souterrain
- **Pire :** Aujourd'hui, le principal parking de la gare n'est pas communal mais appartient à un privé. Qu'en est-t-il en termes d'assurance pour ceux qui stationnent sur ce terrain privé ?
- Seul le projet de Région de la mise à 4 voies devrait permettre une meilleure périodicité de desserte mais à l'horizon 2018.

Concernant les voitures et le parking : Malgré l'engagement de la municipalité : Aménagement de la RD 820 « en concertation avec les commerçants et les riverains », aujourd'hui le constat :

- La traversée de notre commune est toujours visiblement aussi peu attractive
- Le projet porté par la municipalité n'est pas accepté par manque de concertation. Les élus du groupe Unis pour Agir ont exprimé leur accord en Conseil Municipal pour le **principe**. Mais le déroulement de la procédure ne respecte pas les engagements pris par la municipalité relatifs à la concertation avec les riverains et les commerçants d'où une situation bloquée.

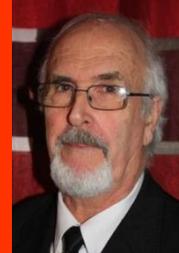
Enquête de la dépêche 2011 Transport : position de Saint-Jory

	points	R
1 COLOMIERS	16	1
2 BLAGNAC	19	2
3 MURET	52	6
4 BALMA	54	7
4 TOURNEFEUILLE	32	3
6 CUGNAUX	68	8
7 CASTANET-TOLOSAN	84	12
8 PLAISANCE-DU-TOUCH	112	15
9 L'UNION	51	5
10 VILLENEUVE-TOLOSANE	80	11
11 RAMONVILLE-SAINTE-AGNE	47	4
12 PIBRAC	73	9
13 CORNEBARRIEU	194	32
14 PORTET-SUR-GARONNE	145	22
15 GRENADE	174	27
16 CASTELGINEST	126	17
17 FONSORBES	127	18
18 SAINT-JEAN	115	16
19 LABARTHE-SUR-LEZE	178	28
20 SAINT-ORENS-DE-GAMEVIL	108	14
21 AUCAMVILLE	95	13
22 FENOUILLET	135	19
23 SAINT-LYS	214	36
24 LABEGE	141	20
25 QUINT-FONSEGRIVES	141	20
26 BRUGUIERES	167	25
27 LAUNAGUET	79	10
28 LEGUEVIN	181	29
29 FONTENILLES	233	38
30 LA-SALVETAT-SAINT-GILLES	171	26
31 SAINT-ALBAN	193	31
32 SEYSSES	164	24
33 ROQUES-SUR-GARONNE	185	30
34 ESCALQUENS	209	35
➔ 34 SAINT-JORY	265	➔ 41
36 FROUZINS	160	23
37 MERVILLE	241	40
- GRATENTOUR	207	34
- BEAUZELLE	229	37
- EAUNES	283	42
- MONDONVILLE	233	38
- PINS-JUSTARET	201	33

Le pôle « Transport – Desserte »

ALAIN YONG

- 70 ans, Retraité EDF (Production Electricité Nucléaire Centrale de Golfech)
 - Ancien Conseiller Municipal en Tarn et Garonne
- ancien président ligue MP de SQUASH, Membre du comité directeur de la Fédération Française de SQUASH, président de la commission d'appel anti dopage
 - Géobiologue (nuisances électromagnétiques naturelles et artificielles)



**Fidèles à nos engagements de 2008, toujours d'actualité,
nous précisons le calendrier pour 2013 puis pour 2014 – 2020 :**

Nos propositions pour une desserte BUS:

- Dans un 1^{er} temps, dès 2013 : **mise en place immédiate d'une navette communale entre Saint-Jory et les arrêts de TISSEO ou de HOP**
- Dans un 2^{ème} temps, pour 2014 : **faire intégrer notre commune aux navettes TISSEO**

Nos propositions pour les trains et la gare de Saint-Jory :

- Dans un 1^{er} temps, dès 2013 :
 - **régulariser légalement le statut du parking actuel**
 - **structurer et sécuriser les alentours de la gare**
- Dans un 2^{ème} temps, avec la Région : **accroître le nombre de rames aux heures de pointe**



Nos propositions pour les voitures et les parkings :

- Dans un 1^{er} temps, dès 2013:
 - **réaliser l'enfouissement des réseaux RD 820 et respecter les légitimes demandes des habitants et des commerçants concernés**
 - **rétablir le dialogue avec les habitants et les commerçants pour finaliser un projet afin d'embellir la traversée de Saint-Jory**
 - **organiser des tables rondes par quartier pour définir ensemble les futurs aménagements**
 - **mettre en place un système de covoiturage communal avec un parking**
- Dans un 2^{ème} temps, échelonner budgétairement de 2014 - 2020 :
 - **mettre en place des zones piétonnes, cyclables et un sens de circulation pour fluidifier le trafic dans la commune suite aux tables rondes organisées par quartier**
 - **soutenir le plan proposé par les habitants et les entrepreneurs du Nord de Saint-Jory actuellement lourdement impactés par le projet de la RD 929**

Le pôle « Voiries – Réseaux »



MARTINE AGASSE

- 62 ans, Professeur d'espagnol, retraitée, décorée Chevalier des Palmes Académiques
- Elue au Conseil d'Administration de l'établissement scolaire
 - Conseillère Municipale en Charente Maritime de 2002 2007 : en charge de la création d'une bibliothèque en milieu rural et membre du CCAS
- Secrétaire de l'association pour une véritable politique de l'Assainissement à Saint-Jory



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- anticiper l'évolution démographique en créant un réseau d'assainissement en gravitaire côté Garonne pour soulager notre réseau actuel, côté Hers,
- étendre le réseau d'assainissement collectif dans la zone Pradel, Perruquet, Maçons, Saint-Caprais, La Pignole, afin de protéger par la même occasion la zone de captage de notre eau potable,
- finaliser l'extension de la station d'épuration avec Castelnau d'Estrètefonds.

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

2005 : La loi impose la mise en place en 2005 d'un service relatif à l'assainissement autonome avec un contrôle avant le 31 décembre 2012.

2005 – 2012 : Rien n'avait été mis en place depuis 7 ans par la municipalité de Saint-Jory dans laquelle pourtant 760 habitations, soit 30% des habitations sont concernées.

2012 : Les Saint-Joryens se retrouvent maintenant dos au mur et informés dans l'urgence. Les contrôles réalisés font état d'un retard considérable de notre commune dans l'assainissement collectif. Les conséquences sont catastrophiques, le coût d'une mise en conformité pouvant dépasser les 10 000 euros à la seule charge de l'habitant.

A nos engagements de 2008, toujours d'actualité, nous nous engageons en précisant le calendrier pour 2013 puis pour 2014 – 2020 :

- Dans un 1^{er} temps, dès 2013:
 - **négoier le prix et la fréquence des contrôles**
 - **établir une programmation annuelle de l'extension de l'assainissement collectif**
 - **mettre en place des subventions pour la mise en conformité d'une installation et définir les conditions d'attribution selon les ressources**
 - **mutualiser les travaux de mise aux normes afin de faire baisser les prix**
- Dans un 2^{ème} temps, en partenariat avec Toulouse Métropole, de 2014 - 2020 :
 - **Développer l'assainissement collectif suivant le calendrier défini**

Le pôle « Voiries – Réseaux »

ANDRE JALLET

- 66 ans, cadre commercial retraité
 - Politique : UMP
 - Conseiller Municipal : assainissement - réseaux
 - Organisateur du repas de quartier de Beldou



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- remettre réellement en état la voirie du centre ville,
- améliorer l'état des routes et des chemins existants,
- créer des trottoirs et des pistes cyclables jusqu'aux lotissements existants,
- sécuriser les déplacements en luttant contre les excès de vitesse, en mêlant prévention et répression,
- améliorer l'éclairage public sur certains axes, la signalétique de notre commune.

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

Concernant la sécurité routière : retards dans la réalisation de chicanes et des ronds points pourtant promis, d'où le nombre trop important d'accidents avec une chaussée mal délimitée par rapport aux fossés, souvent profonds de notre commune.

Concernant la création de pistes cyclables et de trottoirs : gros retard qui s'accumule au fil des ans.

Parking du cimetière derrière le foyer rural : seul parking créé par la majorité mais au mépris du seul site vert du centre ville maintenant dégradé et coupé en deux, construction en outre souvent retardée, ajournée, reprise car, au début, non conforme à la réglementation des Monuments Historiques.

Fidèles à nos engagements de 2008, toujours d'actualité,

nous précisons le calendrier pour 2013 puis pour 2014 – 2020 :

- Dans un 1^{er} temps, dès 2013:
 - **Créer un piétonnier sécurisé du centre ville à la zone Carrefour Market**
 - **Sécuriser et éclairer les alentours des parkings de la gare**
- Dans un 2^{ème} temps, de 2014 - 2020 :
 - **Créer une jonction passerelle entre Carrefour Market et Monné Decroix**
 - **Créer un piétonnier sécurisé entre le centre ville et le lotissement du Moulin à vent (avec, selon faisabilité, une piste cyclable)**
 - **Développer l'éclairage public dans les zones habitées et les sites d'accès aux arrêts de bus**
 - **Hiérarchiser la remise en état des voiries en commençant par le centre ville**

Le pôle Urbanisme – Aménagement du Territoire



FRANCIS MINUZZO

- 55 ans, Technicien supérieur secteur Aéronautique Société Latecoere
 - Conseiller Municipal : Urbanisme
 - Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance
- Responsable communication association Sport Boules Saint-Jory
- Membre Golf et association Boules Lyonnaises



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- Tant de choses restent à faire ou à corriger. Le Plan Local d'Urbanisme, source pour l'équipe sortante de nombreux recours et mémoires en intervention au Tribunal administratif devra être revu et corrigé notamment en ce qui concerne les limites entre certaines zones agricoles et urbaines ainsi que la réglementation trop restrictive dans les zones agricoles faiblement inondables.
- à la place du foyer rural, nous créerons un site destiné à abriter de nouveaux commerces et services avec une halle pouvant notamment accueillir le marché dominical et des manifestations diverses, concerts, vide-greniers... **Cette proposition d'Unis Pour Agir inédite de 2008 est maintenant reprise et copiée par d'autres candidats.**
- déplacer le Foyer rural dans la zone entre la voie ferrée et l'ex RN 20 pour créer une salle des fêtes adaptée à la commune, située dans une zone non urbaine pour éviter les nuisances sonores.
- implanter les services techniques et les pompiers hors du centre ville, avec un accès proche de leurs zones d'interventions



Ce chapitre est un des exemples les plus flagrants de la reprise de nos propositions de 2008 par certains candidats de 2013. Nous nous sentons honorés de ces plagiat qui nous confortent davantage dans nos propositions.

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

Concernant les promesses de la majorité sortante sur « un développement harmonieux et maîtrisé de la commune » avec l'« aménagement du centre urbain en 6 tranches réalisé à 75 % » sur le mandat : depuis 5 ans sur les 75 % promis à peine 5 % réalisés, et encore, non terminés : il s'agit en plus du parking qui a dégradé la zone verte derrière le foyer rural.

Le pôle Urbanisme – Aménagement du Territoire

SERGE SOULET

- 62 ans, électricien retraité
 - Vice président association des commerçants et artisans de Saint-Jory
 - 2° Délégué des Vétérans Pompiers
- Délégué Fédération Nationale des Handicapés du Travail



Concernant les engagements de la majorité sur la ZAC dans leur profession de foi :

- une rentrée de 1 400 000 euros pour la commune pour financer l'extension des cuisines, la 2° école maternelle, le gymnase...
- des rétrocessions d'emprises foncières et d'équipements publics de 3.2 hectares,
- des routes, des places de parking, des ronds-points et des espaces verts sur 3.2 hectares,
- une structure pour personnes âgées,
- une 2° école élémentaire.



Etude comparative entre les promesses électorales de la ZAC et les résultats obtenus :

Promesses électorales : ce que devait amener la ZAC	Résultats des promesses et des engagements pris
une rentrée de 1 400 000 euros pour la commune	0 € de rentrée
financer l'extension des cuisines	un emprunt plus important a dû compenser
financer la 2° école maternelle	un emprunt plus important a dû compenser
financer le futur gymnase	pas encore totalement financé et problème car trop petit
rétrocessions emprises foncières	0 hectare
rétrocessions équipements publics de 3.2 hectares	aucun
des routes, parkings, des ronds-points	aucun
des espaces verts sur 3.2 hectares	aucun
une structure pour personnes âgées	non réalisée, non décidée, non financée
une 2 ^{ème} école élémentaire	non réalisée, non décidée, non financée

Bilan ZAC : des promesses repoussées sans arrêt pour aboutir ... à rien : perte de temps et d'argent, échec total d'un projet qui aurait pu être positif pour Saint-Jory mais qui, par manque de concertation avec les habitants et de sérieux, a échoué. (dossier entier consultable en ligne)

Le pôle Urbanisme – Aménagement du Territoire

SOPHIE ALBAZ



- 45 ans
 - Employée de banque
 - déléguée du personnel CFDT
 - Secrétaire association de parents d'élèves



Engagements sur le PLU : Sans aucun commentaire de notre part, ci-après les conclusions du Commissaire Enquêteur nommé par le Tribunal Administratif écrivant dans ses conclusions :

- pas de « concertations préalables et d'explications »,
- « manque regrettable de transparence ...ne peut qu'entretenir la suspicion »,
- « climat de défiance bien perceptible »,
- demandant : « de mettre en œuvre une véritable concertation avec les associations »
- constatant
 - pas de «compatibilité avec un certain nombre de schémas et plans en cours d'achèvement»
 - nécessité de le mettre « en conformité ...dans les 3 ans »
 - des « déficiences »
 - pas de « concertations préalablespour le foncier inclus dans la ZAC »
 - qu' : « une démarche plus participative aurait permis d'aboutir à un consensus »

Fidèles à nos engagements de 2008, toujours d'actualité,

nous précisons le calendrier pour 2013 puis pour 2014 – 2020 :

- Dans un 1^{er} temps, dès 2013:
 - **Déplacer la Maison des jeunes (actuellement entre voies ferrées, route et station service) vers le site La Palanque à proximité du stade et du skate parc**
- Dans un 2^{ème} temps, de 2014 - 2020 :
 - **Définir avec le Conseil Général un site pour la caserne des pompiers actuellement « coincée » entre les écoles**
 - **Déplacer également les Services Techniques afin d'aérer le centre ville et de sécuriser le matériel communal**
 - **Bien sûr, l'un de nos projets de 2008 : déplacer le Foyer Rural remplacé par une halle pour dessiner et structurer un centre ville, protéger des représentations culturelles ou encore les commerçants du marché et fortifier artisans et commerçants du centre ville.**

Pour une véritable politique sportive et culturelle

FRANCK GURY

- 48 ans
 - Gérant de société
 - ancien footballeur professionnel
 - Educateur football St JORY



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- assurer une meilleure gestion de la répartition des salles communales
- aider les associations sportives à se « professionnaliser » pour conserver nos jeunes talents
- permettre d'adhérer à plusieurs associations en mettant en place un tarif dégressif interassociations pris en charge par la mairie
- développer des échanges ou des partenariats culturels, sportifs avec des villes françaises et étrangères
- concrétiser le projet d'une piscine intercommunale



Leur fonctionnement actuel à Saint-Jory : la richesse et le volontariat des bénévoles



Selon les possibilités et la faisabilité, certaines associations sont :

- intercommunales (ex : Basket, Foot, Rugby,....),
- uniquement communales (ex : Tennis, Tennis de table, Karaté, Pétanque, Sport Boules, Gym Harmonie, Gym Volontaire,)
- rassemblées (ex : Le Foyer Rural regroupe le Judo, la Marche, la Chorale, la Couture, les loisirs créatifs ...)

Des bénévoles, selon les années, entraînent les enfants et, selon les possibilités financières de l'association, des entraîneurs professionnels sont recrutés.

La politique actuelle est une aide sous forme de subvention à chaque association votée lors du Budget prévisionnel au Conseil Municipal fin mars.

Pour une véritable politique sportive et culturelle



ROMAIN DESTARAC

- 25 ans
- Représentant WURTH France
- Joueur Rugby RC Saint-Jory

VICTORIA ASTEGNO

- 56 ans
- Hôtesse de caisse
- Présidente du Comité de Jumelage avec l'Italie depuis 1996



Notre 1^{ère} proposition :

l'accès au sport et à la culture pour chaque enfant



Peinture de Saint-Jory

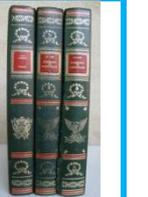


Stade de Saint-Jory

Aujourd'hui, l'offre associative sportive et culturelle est relativement diversifiée dans notre commune. Mais les prix d'adhésion d'une association à une autre sont variables du simple au triple selon la nature de l'équipement et du matériel. L'aspect financier représente donc un frein tant à l'épanouissement de l'enfant qu'au développement de notre tissu associatif.

Selon les revenus des parents et le nombre d'enfants dans la famille, certains enfants ne peuvent pas financièrement adhérer à plusieurs associations sportives et/ou culturelles.

Notre proposition : garantir l'égalité de traitement pour chaque enfant devant le sport et la culture en permettant à chacun d'avoir accès à une association sportive et à une association culturelle.



Le critère financier ne doit plus être un obstacle ni à la créativité artistique ni au talent sportif. Cette aide municipale serait bien sûr conditionnée aux ressources financières et au nombre d'enfants dans la famille. Ce système permettrait également de fortifier davantage chaque association qui pourrait ainsi se développer. Il est également important d'inciter les jeunes à la pratique d'un sport pour l'apprentissage du sens de l'effort dans la convivialité et le respect d'autrui.

Notre 2^{nde} proposition : Accentuer l'accompagnement pour aller vers une professionnalisation



Aujourd'hui, des bénévoles volontaires et dynamiques valorisent les tissus associatifs en organisant et en s'impliquant dans les entraînements sportifs des enfants. Cette richesse associative se heurte à un moment ou un autre au niveau plus élevé parfois requis au vu des résultats des enfants.

Plusieurs associations font alors appel à des entraîneurs professionnels rémunérés et engagés pour un volant d'heures déterminé selon les besoins mais aussi selon les finances de l'association.

Pour une véritable politique sportive et culturelle

HAFID SLAMNIA

- 42 ans
- Gérant Société de transport - commercial
- Ancien entraîneur football à Lespinasse et entraîneur de basket-ball à Aussonne
- Organisateur de soirée, spectacle, animation réception

MARINE FOUQUET

- 24 Ans
- Professeur Economie et Gestion
- Arbitre de judo



Les résultats sportifs lors des rencontres intercommunales peuvent être très disparates selon les moyens que se donnent les communes pour permettre aux enfants d'améliorer leurs performances. Nos associations communales sont optimales, grâce aux bénévoles, pour mettre le pied à l'étrier et inciter les enfants à progresser sportivement.

Mais arrive un moment où, pour évoluer davantage, nos enfants sont obligés d'aller dans un autre club dans une autre commune possédant une structure plus apte à développer leurs capacités.

Notre proposition : augmenter la participation communale pour permettre financièrement, selon les besoins et les objectifs de l'association, davantage d'heures d'interventions d'entraîneurs professionnels.

L'objectif étant de :

- soutenir davantage l'équipe de bénévoles encadrant,
- valoriser nos clubs et associations car avec plus de professionnalisation, le club sera encore plus attractif et performant.

Bien sûr, viendra le moment où le sportif préférera passer dans un autre club pour un niveau supérieur mais notre commune pourra s'enorgueillir de lui avoir apporté un tremplin et de l'avoir aidé jusqu'au bout. En tant qu'élus et en tant que Saint-Joryens nous pourrions être fiers de soutenir au mieux et le plus longtemps possible, sur Saint-Jory, les ambitions de chacun.

Nous proposons aussi de mettre à profit les ressources sportives du personnel communal : un employé ayant compétence dans le domaine du sport pourra avoir la responsabilité du site gymnase-stade. La personne serait nommée en charge des équipements sportifs et permettra donc d'apporter une réponse rapide à toute demande. Aujourd'hui, le nombre trop élevé d'interlocuteurs brouille la lisibilité et diminue finalement l'efficacité. L'objectif à terme serait d'élargir ses fonctions pour permettre une mise à disposition, selon leurs disponibilités, du gymnase et du stade sous sa surveillance. Selon ses aptitudes, la personne ou un autre membre du personnel communal pourra également être détachée ponctuellement pour un encadrement sportif.

Pour une véritable politique sportive et culturelle

KARIM LEMRADJI

- 44 ans
- Vendeur
- Activité associative en rugby vétéran



Notre 3^{ème} proposition : Mettre à disposition des associations des équipements sportifs adaptés



Outre le manque de certaines installations sportives, force est de constater la trop grande justesse de certains équipements. Les réservations des terrains du stade peuvent s'avérer complexes entre les entraînements et les matches. Que dire de la salle de danse, légitimement très demandée par plusieurs associations de danse, dont l'obtention de créneaux horaires relève parfois du parcours du combattant.

Notre population de plus de 5000 habitants augmente, la municipalité actuelle nous parle depuis 7 ans d'une ZAC de 700 logements soit 2000 habitants, des lotissements fleurissent, le futur gymnase apportera certes une bouffée d'oxygène pour certains sports mais son emplacement déséquilibre davantage la commune. En effet, tous les équipements sportifs sont situés du même côté de la commune.

Actuellement la population se développe similairement de chaque côté du canal, il nous apparait donc légitime d'implanter aussi des installations sportives côté Garonne.

Notre proposition : implanter, côté Garonne, un terrain mixte homologué avec un véritable équipement pour l'athlétisme.

Un terrain mixte homologué : Ce type de structure peut légalement être situé en zone inondable, bien que ce terme inondable remonte à la crue de 1875. Des zones actuellement inondables se retrouvant délaissées pourraient être valorisées par ce type d'équipement. Un aménagement plus global de la zone d'implantation pourrait ainsi s'amorcer.

Pour une véritable politique sportive et culturelle

ISABELLE ETIENNE

- 41 ans
- Assistante Maternelle
- Trésorière des Barricots Rugby Saint Jory



3 zones d'implantations sont possibles, chacune pouvant s'intégrer avec la future école primaire.

Où et pourquoi ?



Zone 1 : des zones sont déjà potentiellement constructibles, situées à proximité de la maternelle du canal et entourées d'habitations et de lotissement

Zone 2 : un projet d'ensemble avait déjà été proposé par plusieurs propriétaires démontrant la faisabilité, les zones partiellement inondables sont à même de recevoir la structure sportive et les parties constructibles le futur primaire.

Zone 3 : le zonage actuel indique une constructibilité différée donc la faisabilité

Rappel : Le retard considérable pris dans notre assainissement collectif freine le développement de notre commune. Actuellement les 3 zones partiellement constructibles ne sont pourtant pas équipées mais la desserte à proximité peut s'étendre et a pour vocation de se développer dans la zone.

Comment se fera le choix de l'implantation ? Notre approche se veut volontairement en rupture totale avec les pratiques actuelles. La démarche se voulant pédagogique et constructive, un processus de concertation verra le jour avec les demandes et les attentes des habitants de chaque zone. La décision de la zone d'implantation se doit de se faire avec et pour les habitants de Saint Jory.

Pour une véritable politique sportive et culturelle



LIONEL MOREAU

- 48 ans
- agent d'isolation
- Membre du club de pétanque
- Président de l'Association de Défense des Intérêts Communaux



L'athlétisme discipline actuellement inexistante à Saint-Jory a pourtant toute sa place. Un jumelage avec un terrain de sport est classique et faisable.

Un Skate parc est également souhaitable à proximité ou dans le site déjà partiellement aménagé à côté du Lac accès côté chemin du Pradel.

Notre proposition : enfin un véritable terrain de tennis couvert à Saint-Jory

Un véritable terrain de tennis couvert : Actuellement les possibilités communales sont restreintes à 2 terrains non couverts et un terrain parfois inaccessible car partagé avec de nombreuses autres associations dans le vieux gymnase. Le club de tennis, fort de plus de 100 adhérents, malgré toute la bonne volonté de ses dirigeants, ne peut optimiser davantage ses services.

Le futur gymnase améliorera les conditions d'entraînement mais n'apportera pas à lui seul toutes les réponses nécessaires.

Après renseignement pris auprès des intéressés, pour évoluer le club devra :

- pour ceux qui le souhaitent, passer l'entraînement de 1 h à 2 heures par semaine
- diminuer le nombre de joueurs lors d'un même entraînement (pour le limiter à 4 ou 5 max)
- posséder au moins un terrain de tennis couvert fixe uniquement à destination du tennis



Notre proposition : équiper enfin la salle pluridisciplinaire d'un système de chauffage

La salle pluridisciplinaire : Actuellement adjacente au gymnase, elle reçoit des manifestations culturelles et sportives comme la bourse aux jouets, le marché de Noël, le repas des aînés, des championnats sportifs... Cette salle dite par la municipalité « pluridisciplinaire » donc ayant multiples utilisations ... ne possède toujours aucun système de chauffage. Aujourd'hui, à chaque manifestation, selon les températures extérieures, les organisateurs sont obligés de louer chaque fois un coûteux et volumineux dispositif chauffant.

Pour une véritable politique sportive et culturelle

HENRIETTE MOHAMED

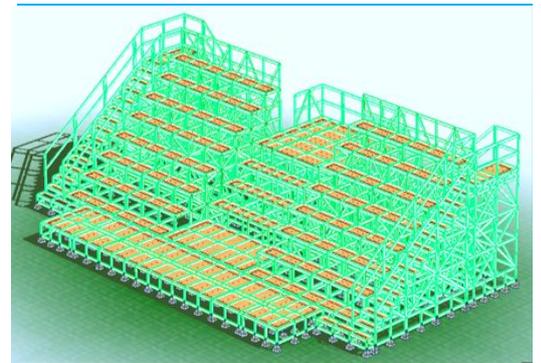
- 50 ans, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre au Collège de Grenade,
 - Membre du Conseil d'Administration du Collège de Grenade
- Investie dans l'association de Basket au Club VBB (Vacquiers , Bouloc) cette année et depuis 10 ans dans celui de Bruguières
 - Responsable des baptêmes scolaires, secteur Bruguières, Saint jory et Saint Sauveur



Le futur gymnase : prévu pour fin 2013, la municipalité actuelle n'a financé qu'en partie sa construction. Une tranche ferme est en court de construction et une tranche conditionnelle est reportée pour raison financière.

Avec l'arrivée du collège, le gymnase était une nécessité, mais nous regrettons là-encore l'absence totale de démocratie au sein du Conseil Municipal (pas de plan avec un avant-projet à discuter, aucune réunion de la commission Sport culture Animations depuis 5 ans...). Le dossier était déjà bouclé quand il a été présenté à certaines associations.

Nous déplorons d'autant cette absence de concertation qu'il s'avère que les dimensions de ce gymnase se prétendant moderne et fonctionnel ne permettent pas, d'une part toutes les homologations pour les compétitions officielles et, d'autre part, ce gymnase ne possède pas de gradins fixes ni de possibilité de tribunes démontables.



Nous dénonçons le manque de transparence et d'écoute qui nous amène à une structure, pas encore construite, mais pourtant déjà partiellement inadaptée à notre commune.



Notre 4^{ème} proposition : création d'un « club éveil multisports » pour développer la motricité des jeunes enfants et faire découvrir d'une façon ludique les sports pratiqués sur Saint-Jory.

Les enfants encore trop jeunes pour pratiquer ou choisir un sport auront tout le long de l'année un apprentissage adapté de différents sports. Le but étant de développer les aptitudes des enfants pour leur permettre de choisir par la suite et d'intégrer l'association sportive communale qui leur correspond au mieux.

Cette initiation permettra de faire naître des vocations tout en consolidant notre tissu associatif.

Pour une véritable politique sportive et culturelle

REGINE GALINDO



- 66 ans, secrétaire de direction retraitée.
- Conseillère Municipale Socialiste 1989-1995 Mantes la Jolie (78)
 - Conseillère Municipale Socialiste de 2001 à 2005 (démission) à Saint Jory
- Présidente de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ancien Groupe Scolaire Julien Vidal
 - Secrétaire de l'Amicale de Tous les Anciens Combattants
 - Présidente de l'association Bibliothèque de 2000 à 2005
- Membre de l'Association Lire et Faire Lire 31, Vice Présidente de 2000 à 2010.



A nos 4 précédentes propositions, rappelez-vous aussi nos autres engagements de 2008, plus que jamais d'actualité :

- créer un Pôle culturel autour d'une médiathèque regroupant la salle des Poutres aménagée en site culturel pour des concerts, des expositions, des conférences, une salle pluriculturelle, théâtre, cinéma et véritable bibliothèque avec un personnel qualifié, aidé de bénévoles
- construire une salle des fêtes adaptée aux besoins de la commune
- développer et promouvoir les animations festives et culturelles, locales, régionales et nationales
- assurer une meilleure gestion de la répartition des salles communales
- développer des échanges, partenariats culturels, sportifs avec des villes françaises et étrangères

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

Constatons le niveau de Saint-Jory « Sport Culture et Loisirs » avec l'enquête réalisée par la Dépêche du Midi 2011 :

Saint-Jory classée en 27^{ème} position sur 37 communes

Une mise en avant de la culture se doit d'abord de valoriser notre propre richesse culturelle ou environnementale. Le patrimoine historique de Saint-Jory pourtant riche reste méconnu. Construire l'avenir, c'est avant tout s'appuyer sur le passé : la réglementation conditionnée par les Monuments Historiques, le château du centre ville, les zones archéologiques, la crue historique de 1875, le château de Novital, la Chapelle de Beldou, la Vierge Noire Le développement de la commune se doit de tenir compte de sa richesse culturelle. La situation actuelle de blocage et les prochaines élections sont une des conséquences de la méconnaissance de Saint-Jory.

	points	rk
1 COLOMIERS	47	2
2 BLAGNAC	61	3
3 MURET	45	1
4 BALMA	122	10
4 TOURNEFEUILLE	66	4
6 CUGNAUX	113	8
7 CASTANET-TOLOSAN	90	5
8 PLAISANCE-DU-TOUCH	115	9
9 L'UNION	171	14
10 VILLENEUVE-TOLOSANE	112	7
11 RAMONVILLE-SAINTE-AGN	90	5
12 PIBRAC	176	16
13 CORNEBARRIEU	220	24
14 PORTET-SUR-GARONNE	183	17
15 GRENADE	155	12
16 CASTELGINEST	203	19
17 FONSORBES	217	21
18 SAINT-JEAN	282	34
19 LABARTHE-SUR-LEZE	221	25
20 SAINT-ORENS-DE-GAMEVI	150	11
21 AUCAMVILLE	243	29
22 FENOUILLET	171	14
23 SAINT-LYS	162	13
24 LABEGE	272	33
25 QUINT-FONSEGRIVES	218	22
26 BRUGUIERES	218	22
27 LAUNAGUET	299	37
28 LEGUEVIN	199	18
29 FONTENILLES	244	30
30 LA-SALVETAT-SAINT-GILLE	297	36
31 SAINT-ALBAN	268	32
32 SEYSSES	242	28
33 ROQUES-SUR-GARONNE	215	20
34 ESCALQUENS	221	25
34 SAINT-JORY	224	26
36 FROUZINS	244	30
37 MERVILLE	319	39
- GRATENTOUR	341	40
- BEAUZELLE	375	42
- EAUNES	350	41
- MONDONVILLE	296	35
- PINS-JUSTARET	316	38

Pour une véritable politique sociale

MONIQUE DEL SAL



- 63 ans
 - Secrétaire de direction Bureau d'Etudes, retraitée
 - Membre du Conseil d'Administration du CCAS de St Jory
- A été membre de l'APEL à Ste Geneviève et trésorière du foot
 - Membre de l'Union Départementale des affaires familiales "UDAF"



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais

d'actualité : Dans tout projet, il faut mettre l'Humain au premier plan. Résumer une ZAC, Zone d'Aménagement Concerté à une rentrée d'argent est illusoire, surtout sans la maîtrise du foncier. Il est temps d'appréhender les futures réserves foncières en terme non seulement de mixité sociale mais aussi de mixité intergénérationnelle. Les ZAC doivent mélanger les logements particuliers et sociaux sans oublier des logements réservés aux personnes âgées et d'autres aux personnes handicapées : **le projet de ZAC porté par la majorité sortante est actuellement bloqué mais peut être relancé en reprenant les négociations avec les riverains**

Nous nous engagerons également pour :

- la création d'un Pôle pour personnes âgées (maladie d'Alzheimer, de Parkinson, hébergement temporaire...) : **le dossier est actualisé ci-après avec Projet multi structurant générateur de lien social et créateur d'emplois pour Saint Jory après concertation des commissions extra municipales « sénior » et « santé »** (La médicalisation dédiée pour un site Alzheimer envisagée en 2008 n'apparaît pas adaptée à la commune au vu des autorisations d'ouverture et du coût du dispositif)
- l'ouverture d'un Service Assistance aux personnes âgées avec un N° vert.
- la création d'un service de courses à domicile pour personnes âgées ou à mobilité réduite. **A cette proposition de 2008 nous intégrons aux courses, les encombrants, les produits pharmaceutiques, les déchets verts et le portage de livres de la bibliothèque à domicile.**
- la construction de logements sociaux d'urgence qui font cruellement défaut sur la commune,
- le respect des quotas légaux d'embauche de personnes handicapées en mairie,
- la mise en œuvre d'un véritable programme pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- l'aide aux démarches administratives, une aide efficace à la recherche d'emplois avec la création d'un Pôle en lien avec toutes les administrations,
- la mise en place de navettes quotidiennes en multiusages avec le minibus de la commune en attendant la desserte d'une ligne de bus régulière de Toulouse et son agglomération,
- la création d'un partenariat entre le CCAS et les écoles pour les personnes en difficulté.

Pour une véritable politique sociale



SOPHIE MEULET

- 45 ans
- Educatrice spécialisée
- Membre du Secours Catholique
- Secrétaire de l'AGV (Association Gymnastique Volontaire)



Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

Constatons le niveau de Saint-Jory sur le critère « Social » avec l'enquête réalisée suite à une étude de la Dépêche de Midi :

Saint-Jory classée en 28^{ème} position sur 37 communes

- Le rôle d'une politique sociale ne doit plus se cantonner à une simple aide occasionnelle. Il nous apparaît de plus en plus nécessaire aujourd'hui **d'accompagner les personnes qui le souhaitent dans toutes les démarches administratives** parfois, il est vrai, bien lourdes. Pour cela les horaires d'ouverture du CCAS se doivent d'être élargis.
- L'emplacement de Saint-Jory entre campagne et métropole masque parfois une réalité moins champêtre. De nombreux Saint-Joryens habitent certes à la campagne mais sans aucun espace vert pour autant. **Nous proposons la mise en place de jardins familiaux, potagers ou fleuris, afin de renouer le lien social par « un petit coin à soi ».**

1	COLOMIERS	1
2	BLAGNAC	3
3	MURET	2
4	BALMA	8
4	TOURNEFEUILLE	4
6	CUGNAUX	7
7	CASTANET-TOLOSAN	6
8	PLAISANCE-DU-TOUCH	5
9	L'UNION	10
10	VILLENEUVE-TOLOSAN	12
11	RAMONVILLE-SAINTE-A	13
12	PIBRAC	14
13	CORNEBARRIEU	28
14	PORTET-SUR-GARONNE	21
15	GRENADE	11
16	CASTELGINEST	22
17	FONSORBES	26
18	SAINT-JEAN	20
19	LABARTHE-SUR-LEZE	30
20	SAINT-ORENS-DE-GAME	16
21	AUCAMVILLE	41
22	FENOUILLET	18
23	SAINT-LYS	16
24	LABEGE	9
25	QUINT-FONSEGRIVES	27
26	BRUGUIERES	33
27	LAUNAGUET	25
28	LEGUEVIN	23
29	FONTENILLES	36
30	LA-SALVETAT-SAINT-GILI	40
31	SAINT-ALBAN	24
32	SEYSSES	35
33	ROQUES-SUR-GARONNE	37
34	ESCALQUENS	19
34	SAINT-JORY	28
36	FROUZINS	15
37	MERVILLE	32
-	GRATENTOUR	31
-	BEAUZELLE	38
-	EAUNES	39
-	MONDONVILLE	42
-	PINS-JUSTARET	34

L'investissement et le fonctionnement d'un «Pôle sénior» peuvent s'avérer très lourds économiquement et pratiquement pour une commune comme Saint-Jory. Les emprunts réalisés depuis par la municipalité actuelle sont en augmentation constante et, par souci d'une gestion pérenne, il nous apparaît nécessaire de réaliser une projection financière d'un tel projet pour la commune. Saint-Jory a déjà trop subi financièrement les conséquences de projets mal préparés par les précédents maires.

Pour éviter de se lancer dans de la propagande électorale avec des promesses sur des sujets non étudiés sérieusement ni en terme financier ni en terme de faisabilité, nous avons relevé les besoins locaux et les possibilités, les structures existantes ailleurs et en projets. Nous avons rencontré des gestionnaires privés et publics, et considéré la faisabilité financière et les avantages pour la commune.

Pour une véritable politique sociale sénior

MARJORIE BUSCATO

- 47 ans , Pet-sitter
 - Conseillère municipale : commission CCAS
 - Président association Dyspraxique Mais Fantastique 31
- Membre des Familles Laiques et de l'Union Départementale des Associations Familiales
 - Parents d'élèves et membre du Groupement Inter associatif pour la Scolarisation des enfants, adolescents et jeunes adultes Handicapés de Toulouse et sa région (GISH)



Nos propositions suite à l'analyse des besoins aujourd'hui recensés à Saint-Jory :

maintenir notre proposition de 2008 en développant notre projet d'un site centralisé par :

des appartements sécurisés pour personnes autonomes

- location à usage ponctuel (ex : accueil ponctuel afin de soulager momentanément un autre membre de la famille)
- location classique avec pour partie location et pour partie achat d'appartements adaptés (ex : personne ou couple désirant se retrouver en sécurité et non isolé)

accompagnés d'une structure médicalisée permettant d'accueillir prioritairement la dépendance d'un résident

Rien n'est pire pour la famille que de devoir déménager dans une autre ville une personne qui passe d'un statut d'indépendant à celui de dépendant. Il nous apparaît humainement légitime d'accompagner la famille en permettant à la personne de rester sur le même site afin de conserver un environnement familial.

Projet multi structurant générateur de lien social et créateur d'emplois :

- création de locaux médicaux spécialisés dans des domaines non encore présents dans la commune pour les résidents mais aussi pour les Saint-Joryens. (radiologie, ophtalmologie ...)
- partenariats avec les professions médicales sur la commune afin de consolider leurs activités déjà existantes
- liens intergénérationnels avec les écoles à proximité
- possibilité de partenariats culturels et sportifs adaptés pour développer nos associations
- lien direct avec le CCAS
- site proche du centre ville : facilité d'accès pour les commerces, les déplacements...



Pour une véritable politique centrée sur l'éducation

VINCENT VALENTE



- 63 ans
- Retraité EADS AIRBUS Ancien administrateur représentant des salariés CA Aérospatiale
- Représentant du MODEM
- A été président des parents d'élèves FCPE collège Fenouillet
- Secrétaire général de Saint-Jory Sport Boules (Lyonnaise) et Animateur des cours de boules lyonnaises dans le cadre d'un partenariat avec l'école primaire George Brassens



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

Nos engagements :

- l'extension des locaux regroupant la halte-garderie, le relais des assistantes maternelles et le lieu accueil – parents en étudiant un assouplissement des jours et horaires d'ouverture. L'emplacement actuel de la petite enfance n'est pas satisfaisant, c'est un fait. Mais au vu du lourd investissement financier réalisé par la commune et des normes de sécurité très contraignantes, il n'est pas budgétairement sérieux de vouloir le déplacer.
- la création d'une crèche aux horaires adaptés
- le développement d'un service municipal d'assistantes maternelles intégrant celles qui le souhaitent
- la mise en place d'une réelle aide aux devoirs pour tous, après l'école, encadrée par d'anciens enseignants pour la rentrée 2013. La participation financière de la mairie à la venue d'intervenants en langues et en informatique (mise en place rentrée 2013)
- la création d'un nouveau groupe scolaire - école élémentaire (5 classes avec évolution en 10 classes) avec le service de restauration et projet sport (voir p 17) côté Garonne (un autre exemple de plagiat, seul porteur de ce projet en 2008, maintenant copié par d'autres candidats en 2013)
- la création d'ateliers périscolaires inspirés des « Petits débrouillards » et de la « Main à la pâte » afin d'éveiller l'esprit des enfants (mise en place rentrée 2013)
- grâce à la Commission avec les entreprises locales, la création d'une synergie pour offrir des emplois saisonniers à nos jeunes Saint-Joryens
- l'offre d'emplois d'été pour nos jeunes au sein des services municipaux (mise en place été 2013)
- le renforcement du partenariat avec le Comité de bassin pour l'Emploi pour des jobs d'été
- le rapprochement du Centre Action Jeunes du stade et du Skate Parc (projet pour 2014 – 2020)
- l'organisation de rencontres de sensibilisation à thèmes (alcool, drogue, Sida, MST....)



Pour une véritable politique centrée sur l'éducation

SOUFIA FEZZANI

➤ 37 ans

➤ Postière

➤ Présidente de l'APEL

➤ Elue CGCT poste et télécom Région



Nos propositions pour 2013 :

L'avenir d'un enfant dépend certes de l'aspect purement scolaire mais son approche du futur sera aussi déterminée par l'école de la vie. La mise en place d'une aide scolaire par des professionnels a donc une part importante mais nous devons aussi sensibiliser les enfants dans d'autres domaines. Nous sommes déjà engagés pour l'aspect culturel et sportif, reste maintenant la notion de respect et d'environnement.

- **Mise en place d'un tri sélectif par les enfants à la cantine** pour les sensibiliser au recyclage
- **Création et valorisation de jardins à thèmes** (aromatique, potager, fleur) en partenariat avec les producteurs locaux, possibilité de coupler le projet avec les jardins familiaux voir volet «Social».
- **Sensibiliser les enfants à l'environnement et à la culture** : avec une valorisation des sites Port Haut de la Garonne et des berges de l'Hers (voir volet « Environnement ») et une approche de l'Histoire de Saint-Jory (voir volet « Culture »)
- **Mise en place d'une garderie les jours de grève.**

Semaine de 4 ou 4.5 jours ? Actuellement, notre préférence se porte sur la semaine de 4 jours, d'autant que rien n'est clairement proposé par la mairie pour le passage à la semaine de 4.5 jours. Dans l'esprit de la réforme, le passage à la semaine de 4.5 jours doit s'accompagner d'un accès au sport et à la culture et non simplement rajouter 1 h de garderie par jour. Nous nous engageons donc à réaliser des partenariats avec les associations locales et donc, soyons clairs, à majorer le budget pour les écoles à cet effet : des professionnels interviendront dans différents domaines culturels et sportifs. Mais les enfants restent, avant tout, des enfants, l'aspect ludique se doit de prédominer. Donc pour les jeunes, mais aussi les moins jeunes, nous avons la volonté de mettre en place :

- **Une chasse à l'œuf communale** (période de Pâques)
- **Décembre 2013 : Un « village de Noël »** certes modeste au début mais chaleureux avec ses chalets en bois, sa patinoire et son sapin décoré. L'animation sera encadrée mais aussi en partenariat avec des «heures jeunes» leur permettant ainsi de participer financièrement au BAFA ou au permis voiture.



Pour une véritable politique centrée sur l'environnement



WILLIAM CHEVREL

- 28 ans
- Préparateur de commandes
- Politique : UMP



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- créer un véritable service municipal pour le ramassage des déchets verts et encombrants,
- multiplier les points de tri sélectif et leur entretien,
- déplacer l'antenne de relai de téléphone mobile implantée à 100 m de notre école élémentaire, dont le faisceau électromagnétique est dirigé vers celle-ci, contrairement au principe de précaution préconisé. (grâce à notre persévérance, nous avons finalement obtenu gain de cause)
- mener une véritable politique globale des dépenses énergétiques communales en commençant par exemple à gérer enfin le chauffage des salles communales (proposition reprise par la majorité)
- généraliser la mise en vigueur des normes Haute Qualité Environnementale (maintenant de rigueur)
- favoriser l'implantation de maisons en bois et l'utilisation des énergies nouvelles

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

Constatons le niveau de Saint-Jory sur le critère « Environnement » avec l'enquête réalisée par la Dépêche du Midi :

Saint-Jory classée en 30^{ème} position sur 37 communes

Miser sur la jeunesse pour coordonner développement et environnement

- Demander à la population de s'impliquer dans une action, pour être crédible, c'est avant tout se l'appliquer en premier : nous mettrons donc en place un tri sélectif communal (voir aussi p 25)
- **Rendre plus accessible et exploiter les qualités environnementales et la biodiversité du site de Port Haut de la Garonne et des berges de l'Hers.**
- Plusieurs communes environnantes s'impliquent, à leur niveau, dans un «Plan Climat» ou l'«agenda 21» avec par exemple des efforts dans l'entretien de leurs espaces verts dans le respect de l'environnement ou l'achat d'un véhicule électrique, mais à Saint-Jory rien n'est encore vraiment mis en place concrètement. Pourtant, au vu de son ensoleillement, la commune doit donc utiliser l'énergie solaire comme ressource d'énergie.

1	COLOMIERS	3
2	BLAGNAC	6
3	MURET	23
4	BALMA	35
4	TOURNEFEUILLE	2
6	CUGNAUX	1
7	CASTANET-TOLOSAN	12
8	PLAISANCE-DU-TOUCH	14
9	L'UNION	39
10	VILLENEUVE-TOLOSANE	4
11	RAMONVILLE-SAINTE-AC	22
12	PIBRAC	19
13	CORNEBARRIEU	24
14	PORTET-SUR-GARONNE	38
15	GRENADE	8
16	CASTELGINEST	17
17	FONSORBES	9
18	SAINT-JEAN	19
19	LABARTHE-SUR-LEZE	5
20	SAINT-ORENS-DE-GAMEY	41
21	AUCAMVILLE	32
22	FENOUILLET	31
23	SAINT-LYS	9
24	LABEGE	15
25	QUINT-FONSEGRIVES	32
26	BRUGUIERES	40
27	LAUNAGUET	16
28	LEGUEVIN	11
29	FONTENILLES	21
30	LA-SALVETAT-SAINT-GILL	7
31	SAINT-ALBAN	37
32	SEYSSES	28
33	ROQUES-SUR-GARONNE	27
34	ESCALQUENS	42
35	SAINT-JORY	30
36	FROUZINS	18
37	MERVILLE	13
-	GRATENTOUR	35
-	BEAUZELLE	28
-	EAUNES	25
-	MONDONVILLE	26
-	PINS-JUSTARET	34

Pour une véritable politique centrée sur l'agricole

PHILIPPE MECEGUER

- 60 ans, Commerçant fruits et légumes sur le marché de Saint-Jory
 - Membre association Belote
 - Politique : UMP
 - Conseiller Municipal expérience des Services Techniques Municipaux



Rappelez-vous nos précédentes propositions de 2008, plus que jamais d'actualité :

- préserver la capacité maraîchère de Saint-Jory en défendant notamment les intérêts des maraîchers dans le cadre de la liaison aéroport Toulouse-Blagnac – Eurocentre (Saint-Jory étant maintenant dans Toulouse Métropole, ce débat se situe au niveau du Schéma de Cohérence Territoriale et de la Chambre d'agriculture 31)
- apporter une aide aux maraîchers dans la gestion de leurs déchets
- assouplir le règlement de la zone agricole de notre PLU (selon le Maire sortant, la ZAC devait être le moteur du PLU (voir p 11), actuellement c'est un échec, comme le PLU voté, annulé par le Tribunal Administratif puis revoté : tout doit être remis à plat dans la transparence avec les agriculteurs)
- revoir les limites entre zones agricoles et urbaines

Nos propositions dès 2013 :

- **Miser sur l'agriculture locale :** Notre commune a la chance de posséder une grande diversité agricole. Valorisons les produits de l'agriculture locale et réduisons les coûts de transports en favorisant l'achat des produits issus de nos agriculteurs notamment pour les cantines des écoles. Pour élargir ensuite, établissons un partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour les autres produits.
- **Développer les partenariats pour créer une dynamique entre nos différents projets :** les jardins familiaux dans le pôle « social » (voir p 20), les jardins à thèmes dans le pôle scolaire (voir p 25), le tri à la cantine pour le compost et la diversité des entreprises agricoles de notre commune seront vecteurs de mixité sociale et environnementale pour les intervenants et les participants locaux tout en valorisant financièrement le travail de nos producteurs.

Budget Communal : Impôts, dettes et emprunts



BERNADETTE CAPDEVILLE

- 58 ans
- Cadre de sante
- Conseillère Municipale : Commission d'Appel d'Offres et Développement Economique
- Membre du CCAS



La commune reste encore stable financièrement mais s'enlisse dangereusement dans l'endettement

Aujourd'hui 2013 le constat de la situation :

La politique fiscale menée par le Maire : selon ses propos en Conseil Municipal : « *Le Maire précise qu'il a été décidé d'augmenter de façon raisonnée les impôts tous les ans pour maintenir la capacité d'autofinancement de la commune* ». Certes, ce raisonnement pourrait se tenir si les élus s'appliquaient à eux-mêmes la même rigueur financière. (rappelons : l'an dernier la Communauté Urbaine Toulouse, a baissé ses impôts, Gagnac, plus petite commune, ne les a pas augmenté et Lespinasse les a même baissés)

Les indemnités des élus de la majorité : Constatons que depuis 8 ans, en contradiction totale avec la rigueur imposée aux habitants, les élus de la majorité se sont augmentés de **30%** (ceux de l'opposition n'ont jamais rien perçu). Le comble, l'an dernier : Richard Donnadiou, nouveau premier adjoint succédant au précédent démissionnaire Michel Avellana, s'est augmenté ses indemnités du maximum possible dès la prise de ses fonctions, soit près de **30%**.

La dette communale (Ministère de l'Economie) : après l'intervention de la Cour des Comptes en 2000, et un retour à la stabilité de 2000 à 2003, de 2003 à 2011 la dette communale a été multipliée quasi par 2.5 passant de 2 à 5 millions.



La dette par habitant : données d'endettement en 2011 Ministère de l'Economie

Par habitant Saint-Jory : 951€ Moyenne nationale : 595€ Moyenne de la strate 874€

2 promesses électorales du Maire : La première, obtenir une rentrée de 1,4 Millions € grâce à la ZAC et 1.7 Millions € grâce à la vente de terrains. La deuxième, n'emprunter que 700 000 € durant son mandat. Concernant la première : 0 € rentrée et concernant la deuxième : la dette explose.

Le constat : les impôts des habitants augmentent, les élus augmentent leurs indemnités, la commune s'endette et a multiplié sa dette par 2.5 en 8 ans. Saint-Jory reste encore stable financièrement mais s'enlisse dangereusement dans l'endettement, cette gestion ne peut perdurer.

Nos propositions pour redresser équitablement la situation financière de Saint-Jory :

Geler les augmentations d'impôts sur 3 ans – réduire les emprunts - stabiliser la dette.